

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) peut vous accompagner et vous conseiller en cas de difficultés financières.

Le service social du CCAS bénéficie du label national « Point conseil budget » depuis le 2 décembre 2019.

Les Points Conseil Budget sont des structures d'accueil ouvertes à tous (et pas uniquement aux personnes en situation de pauvreté) qui ont pour objectif de proposer un accompagnement à toute personne rencontrant des difficultés budgétaires, y compris les familles.

Les services proposés :

- Accueil physique et téléphonique de toute personne rencontrant des difficultés financières, même ponctuelles.
- Conseils personnalisés, gratuits et confidentiels sur la gestion de budget.
- Diagnostic complet de la situation et préconisations.
- Constitution du dossier de surendettement et suivi.
- Médiation avec les créanciers.
- Orientation vers les partenaires : services publics, organismes de protection sociale, associations, organismes bancaires...
- Réunions collectives d'information ouvertes à tous.

Comment bénéficier de ces services ?

1) Par téléphone au **01 60 18 15 70**

2) En vous rendant directement sur place :

30 avenue des Marguerites, 77340 Pontault-Combault.

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

le jeudi de 13h30 à 17h45

le samedi de 8h30 à 12h

Notifications: Jeudi 5 décembre 2019

URL de la source (modifié le 06/12/2019 - 09:44): <http://www.pontault-combault.fr/vie-sociale/point-conseil-budget>